

Fonction de service émergente

(dont la mutualisation entre CPIE ou structures locales pourrait être pertinente)



CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT



INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PRÉALABLE À LA MISE EN PLACE D'UNE FONCTION INFORMATIQUE

➔ On constate qu'il n'existe pas souvent de postes dédiés au sein des CPIE, la mise en place de ce type de poste est souvent liée à une opportunité en interne, au fait qu'un titulaire d'un autre poste (chargé-e de mission, chargé-e de communication, administratif) possède une formation ou une compétence personnelle et un intérêt pour l'informatique.

La structuration de ce type de poste doit répondre à des besoins réels des CPIE. Si en dehors de ces opportunités, il n'existe pas de besoins particuliers, il est préférable que les CPIE fassent appel à un prestataire extérieur plutôt que de se doter de cette compétence en interne.

MISSION

- Assurer la gestion, l'entretien et la maintenance du parc informatique et bureautique de l'association
- Assurer le développement informatique du CPIE

Webmestre

- Administrer, gérer quotidiennement le site Internet, l'espace public numérique (mise à jour, mise en ligne/enrichissement de contenu, gestion des agendas et annuaires)
- Développer les activités et les collaborations avec d'autres sites Internet du territoire (développement durable)

Maintenance informatique et bureautique/matériel

- Installer le matériel informatique (installation et configuration de poste de travail et test de fonctionnement, gestion des interfaces avec imprimante-photocopieur...), de nouveaux logiciels (logiciels libres et autres), d'un serveur
- Créer les accès mails, Internet, intranet...

- Assurer l'entretien et la maintenance du parc (nettoyage et réglage de matériels et d'équipements)
- Assurer le dépannage de premier niveau (diagnostic de dysfonctionnements informatiques matériels ou logiciels, résolution de dysfonctionnements ou recherche de ressources pour la résolution, changement ou réparation d'un élément ou d'un ensemble défectueux)
- Gérer les relations avec les sociétés de maintenance et de fourniture de matériels et logiciels (sélection des prestataires/fournisseurs, négociation et choix des contrats, contrôle de la réalisation des interventions et de la gestion des produits)

ACTIVITÉS

avec le soutien de :



Le Cnar est cofinancé par l'Union européenne

Fonction de service émergente

(dont la mutualisation entre CPIE ou structures locales pourrait être pertinente)



INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Conseil/assistance/formation

- Conseiller et apporter une assistance technique à l'ensemble de l'équipe dans l'utilisation du matériel informatique et des logiciels (fonctions, optimisation..)
- Informer ou former l'équipe sur certains aspects techniques et sur l'utilisation d'équipements informatiques et bureautiques

Gestion de base de données

- Créer et mettre à jour des bases de données
- Mettre en réseau des données
- Sauvegarder des données

Développement informatique

- Assurer une veille sur les évolutions technologiques

- Concevoir et développer des applications informatiques (analyse des besoins, élaboration du cahier des charges fonctionnel et technique, réalisation de prototype, test technique et validation, analyse des problèmes techniques et fonctionnels et proposition de modifications, élaboration de documents et supports techniques)

Animation

- Gérer et développer les activités multimédias de l'association
- Préparer et animer des ateliers informatiques ou en lien avec les technologies de l'information et de la communication à destination de divers publics

ACTIVITÉS

COMPÉTENCES

Savoirs (connaissances)

- Législation relative à l'informatique
- Règles de sécurité informatiques
- Architecture, maintenance, ingénierie, déploiement (matériels, systèmes, réseaux, postes de travail, logiciels)
- Technologies de l'information et de la communication
- CPIE (organisation, fonctionnement, contexte, enjeux, domaines d'activité, orientations)

Savoir faire

- Maîtrise des outils bureautiques, de l'élaboration et de la gestion de site Internet, des outils multimédias (smartphones, tablettes, prise de son, image, vidéo...)
- Maîtrise de systèmes d'exploitation
- Capacité à comprendre et utiliser le langage informatique

- Capacité à alerter sur les problèmes et à participer à leur résolution et à leur prévention
- Capacité à travailler en mode projet dans une équipe interdisciplinaire
- Capacité à mettre en oeuvre des méthodes d'autocontrôle pour viser le bon fonctionnement informatique du CPIE
- Maîtrise du vocabulaire technique informatique (français et anglais)

Savoir-être

- Force de proposition auprès de la direction
- Autonomie
- Aptitude au travail en équipe et en réseau
- Capacité d'analyse
- Disponibilité
- Réactivité (problèmes, sollicitations)
- Sens de la pédagogie
- Rigueur

Fonction de service émergente

(dont la mutualisation entre CPIE ou structures locales pourrait être pertinente)



INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

MISE EN PLACE DE LA FONCTION : QUELLES POSSIBILITÉS ?

■ Gestion interne

➤ Avantages :

- Permet de limiter les coûts liés à l'informatique
- Suffisante pour la gestion du quotidien
- Permet de développer les compétences, diversifier les activités, développer la polyvalence du personnel

➤ Risques :

- Manque de disponibilité : mission qui s'ajoute au plan de charge du personnel (base du volontariat)
- Manque de compétences pointues en informatique pour des projets plus complexes notamment pour la création de site, le développement informatique...

■ Externalisation

➤ Avantages :

- Permet de trouver des compétences pointues pour des projets plus complexes mais ponctuels (création de site, développement d'applications, de programmes ou logiciels spécifiques), ce qui évite de recruter en interne un-e développeur-euse et d'augmenter la masse salariale

➤ Risques :

- Coûts de développement (surtout lorsque la politique conduite en matière de communication, de gestion ou autre induit des développements informatiques importants et réguliers)
- Veiller à pouvoir garder la main sur la mise à jour des produits informatiques

■ Mutualisation

■ Mutualisation à l'échelle régionale d'un poste informatique et du matériel informatique (logiciel espion permettant d'intervenir à distance)

■ Personnes ressources en interne pouvant fluidifier les demandes d'interventions quand le-la prestataire n'est pas là ou n'est pas disponible (ex : cumul de temps partiels entre plusieurs CPIE ou salarié-e externe, issue d'une société prestataire, affilié-e en interne en permanence)

➤ Avantages :

- Partage des coûts entre les structures bénéficiaires

➤ Risques :

- Potentielle émergence de conflits entre les différents employeurs si le partage du temps de travail est mal défini en amont

En l'absence de poste dédié, il peut s'agir d'une mission portée par

- Le-la chargé-e de communication (lorsque ce poste existe dans la structure)
- Le-la chargé-e de mission